

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
LUDOTHEQUE					
<i>Tarif CAC = Élèves domiciliés dans l'une des communes de la Communauté d'Agglomération du Choletais, dans la commune de Bégrolles-en-Mauges, Saint-Paul-du-Bois ou dans l'une des communes de la Communauté de Communes du Bocage (Maulévrier, Les Cerqueux, Yzemay, Somloire, La Plaine et Coron)</i>				01/01/2016	Décision du Président du 23/12/2015
<i>Tarif hors CAC = Élèves domiciliés à l'extérieur de la Communauté d'Agglomération du Choletais, hors de la commune de Bégrolles-en-Mauges, Saint-Paul-du-Bois ou hors des communes de la Communauté de Communes du Bocage (Maulévrier, Les Cerqueux, Yzemay, Somloire, La Plaine et Coron)</i>				01/01/2016	Décision du Président du 23/12/2015
Droits d'inscription pour le Prêt et le jeu sur place					
Abonnement Individuels					
L'abonnement individuel permet d'emprunter un jeu principal, un jeu bonus. L'abonnement permet aussi de venir jouer dans les espaces ludiques de la ludothèque pour l'abonné et ses accompagnants. Pour les assistants maternels (ayant 2 agréments ou plus) l'abonnement permet d'emprunter 2 jeux et un bonus.				01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Habitants du territoire de moins de 18 ans ou étudiants ou demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA (Tarif CAC)	p/an/personne	8,50 €	8,50 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Habitants du territoire de plus de 18 ans (Tarif CAC)	p/an/personne	20,00 €	20,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Habitants extérieurs de moins de 18 ans ou étudiants ou demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA (Tarif hors CAC)	p/an/personne	20,00 €	20,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Habitants extérieurs de plus de 18 ans (Tarif hors CAC)	p/an/personne	38,00 €	38,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Ticket de jeu sur place					
Ce ticket de jeu permet de venir jouer sur place sans carte d'abonnement Jeu sur place ponctuel à la demi-journée	p/famille	2,50 €	2,50 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Abonnement Personnes Morales					
L'abonnement permet aux associations d'emprunter 5 jeux (parmi les jeux principaux ou les bonus)				01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Associations et organismes divers du territoire (Tarif CAC)	p/an/organisme	38,00 €	38,00 €		
Associations et organismes extérieurs (Tarif hors CAC)	p/an/organisme	65,00 €	65,00 €		
Jeu supplémentaire pour les associations					
L'option « jeu supplémentaire » permet aux associations qui le souhaiteraient, d'emprunter jusqu'à 5 jeux supplémentaires, en plus des 5 jeux attribués par la carte d'adhésion. Un forfait de 2 € par jeu est alors appliqué (limité à 2 fois dans l'année)..					
Forfait « jeu supplémentaire »	P/jeu	2,00 €	2,00 €	01/01/2015	Décision du 22/12/2014
Exonérations					
Les détenteurs d'un " passeport nouvel arrivant " distribué par les communes de la CAC		gratuit	gratuit	01/01/2016	Décision du Président du 23/12/2015
Les services communautaires et communes du territoire		gratuit	gratuit		
Les centres sociaux de la CAC ainsi que les associations ayant signé une convention avec la Ludothèque		gratuit	gratuit		
Les étudiants de la Licence des Métiers du Jeu et du jouet (3 jeux parmi les jeux principaux ou les bonus)		gratuit	gratuit		
Les étudiants en stage à la Ludothèque		gratuit	gratuit		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
Amendes				01/01/2016	Décision du Président du 23/12/2015
Retard 1er rappel (10 jours)	forfait	3,00 €	3,00 €		
Retard 2ème rappel (21 jours)	forfait	5,00 €	5,00 €		
Retard 3ème rappel (30 jours)	forfait	6,00 €	6,00 €		
Remboursement forfaitaire si jeu non rendu+prix du jeu	forfait	30,00 €	30,00 €		
Amendes pour détérioration ou non restitution				01/01/2016	Décision du Président du 23/12/2015
Pièce perdue ou jeu légèrement abîmé	forfait	3,00 €	3,00 €		
Jeu abîmé	forfait à l'unité	15,00 €	15,00 €		
un jeu complètement détérioré ou non rendu est facturé au prix du neuf					
Forfait Carte perdue	l'unité	6,00 €	6,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017